

RAPPORT DE PRESENTATION COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Sommaire	p 1
Préambule	p 2
1 ^e partie : Le budget principal	p 2
Les prévisions et l'exécution du budget	p 2
1. les ressources de gestion	p 4
2. les charges de gestion	p 8
3. l'excédent brut de gestion	p 13
4. les soldes financiers	p 13
5. le solde exceptionnel	p 13
6. la capacité d'autofinancement	p 14
7. le remboursement de la dette	p 15
8. l'épargne nette	p 15
9. les dépenses d'équipement	p 16
10. les recettes définitives d'investissement	p 18
11. les emprunts nouveaux	p 19
12. le fonds de roulement	p 19
13. les mouvements neutralisés	p 19
14. le résultat comptable	p 20
2 ^e partie : les 3 budgets annexes	p 22
15. le budget annexe de l'île aux Oiseaux	p 22
16. le budget annexe du parc des expositions	p 23
17. le budget annexe du pôle nautique	p 24

Le budget primitif 2017 de la Ville de La Teste de Buch a été adopté par le Conseil Municipal le 15 décembre 2016. Il a été amendé à deux reprises, le 14 avril 2017 (BS 2017), le 23 décembre 2017 (DM2/2017).

Aujourd'hui, il vous est proposé de clore les comptes de l'exercice 2017 en adoptant le compte administratif.

Ce quatrième compte administratif de la mandature 2014-2020 s'est inscrit dans un contexte national marqué par la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat et par une revalorisation des bases fiscales limitée à 0,4%.

Sur le plan local, ce compte administratif 2017 s'inscrit dans la continuité de l'action engagée au cours des années précédentes. Il est marqué cependant par des éléments conjoncturels importants, la cession de la SEMLAT au bailleur social Domofrance et l'arrêt du Conseil d'Etat favorable à la ville dans le cadre du contentieux au titre du contrat de partenariat de l'Hôtel de Ville.

Ce rapport se présentera en deux parties :

- une première partie décrira le compte administratif du budget principal,
- la seconde partie traitera des trois budgets annexes.

1^e partie : le budget principal

Les prévisions budgétaires et leur exécution à travers le tableau des grands équilibres

Le tableau des grands équilibres ci-après retranscrit :

1°) les crédits ouverts au cours de l'exercice 2017 dans la colonne « BUDGETE 2017 ». Cette colonne cumule les votes du Budget Primitif 2017, Budget Supplémentaire 2017 et Décision Modificative n°2.

2°) les réalisations en dépenses et en recettes effectuées par les services municipaux durant l'exercice budgétaire 2016 (CA 2016) et 2017 (CA 2017).

3°) l'écart constaté entre le CA 2017 et le CA 2016 en valeur et en pourcentage.

Dans l'ensemble de ce rapport de présentation, le CA 2017 correspond au Compte Administratif 2017 avant vote du Conseil Municipal. Il correspond en tout point aux données du Compte de gestion 2017 établi par le Trésorier Principal de notre poste comptable.